

Section régionale des Pays de la Loire

A Laval , le 21 novembre 2018

A Madame la Députée Sylvie TOLMONT

Madame la Députée,

Nous nous permettons de vous écrire en tant qu'élue du territoire sarthois mais également parce que vous êtes une ardente défenseuse du Service public d'éducation et notamment de l'enseignement agricole.

Dans votre département, il existe deux établissements agricoles publics : les EPL de Brette les Pins et de Rouillon. Dans le premier, depuis plus de 5 ans les équipes éducatives portent un projet de lutte contre l'échec scolaire, de véritable ancrage scolaire de jeunes en difficulté. Une des dimensions de ce dispositif est l'ouverture d'une filière de CAPA SAPVER (Services aux personnes et vente en espace rural).

Ce projet est soutenu, validé par toutes les instances régionales tant de la collectivité régionale que du SRFD (Service régional formation et développement).

Nous considérons que ce projet de CAPA dispose d'une légitimité pédagogique (il est un outil indispensable pour lutter contre le décrochage scolaire, l'échec d'un nombre important d'élèves dans la filière Bac Pro 3 ans) ou de Service Public (cette formation n'existe pas dans le Service Public dans les Pays de la Loire, les familles concernées n'ont pas les moyens de faire appel à l'enseignement privé, les formations de ce secteur dans le Service Public représente moins de 10 % des formations).

Nous considérons cette nouvelle formation comme réellement indispensable. En effet, l'orientation est, encore plus aujourd'hui, un vrai casse tête en fin de troisième, notamment pour nombre de jeunes en difficulté. Faute de CAP en nombre suffisants dans le Service public, des élèves se retrouvent alors, «par défaut», en 2de professionnelle. Classe dans laquelle ils sont, pour certains, en grande difficulté et ont peu de chance d'obtenir un diplôme. **Ouvrir un CAP est une solution pour lutter contre l'échec scolaire.**

Pourtant depuis plus de 3 ans, ce projet est sans cesse rejeté par la DGER, pour des questions de DGH (dotation globale horaire). Nous n'osons imaginer que la lutte contre la sortie du système scolaire sans diplôme puisse se heurter à un politique de moyens, à un manque 1134 heures (nombre d'heures de cours en CAPA1) sur une dotation régionale de 240 000 heures.

Rajoutons que le Service Public de l'enseignement agricole est totalement absent des formations de service à la personne dans la région des Pays de la Loire (5 % des élèves scolarisés dans les formations vente-service dans les Pays de la Loire sont dans un lycée agricole public). Nous pouvons aussi préciser que le profil des familles des élèves

potentiellement concernés est bien spécifique dans le département de la Sarthe : ces familles ne peuvent pas accéder aux formations de l'enseignement privé.

De plus, le CAPA SAPVER s'inscrit parfaitement dans **les spécialités professionnelles de l'établissement**, déjà doté d'un BAC PRO SAPAT. L'utilisation du magasin école et les récents investissements du Conseil Régional pour une nouvelle cuisine pédagogique et la modernisation du pôle services à la personne seraient été optimisées par l'ouverture de cette formation. Enfin, en ce qui concerne les personnels, les compétences sont, de fait, déjà présentes dans l'établissement.

Enfin, dans le cadre de l'individualisation des parcours de formation, l'existence, dans le même établissement, de 2 baccalauréats professionnels (Service et Vente PJ/PA) permettrait aux jeunes de poursuivre, éventuellement, après leur CAPA.

Pour conclure, nous considérons que cette formation est particulièrement porteuse de sens pour les jeunes de l'agglomération du Mans et de tout le département.

Pour toutes ces raisons, nous sollicitons, Madame la Députée, pour ce projet, un appui de votre part auprès des services de l'enseignement agricole (DGER) et de Monsieur le Ministre de l'Agriculture de l'Alimentation et de son cabinet.

Restant à votre disposition pour tout échange, nous vous prions de recevoir nos plus sincères salutations.

Eric ASTIER

Enseignant de Mathématiques Physique Chimie
Co-Secrétaire de la section syndicale SNETAP-FSU
de Brette les Pins

Yoann VIGNER

Co-Secrétaire de la section syndicale régionale
SNETAP-FSU des Pays de la Loire

